

à ne jamais revendiquer un droit qu'on ne soit sûr à l'avance de le faire triompher. Pourquoi les plaideurs ne suivent-ils pas ce conseil? Quelle épargne ce serait et de paroles et de jugements! Qui est jamais sûr de faire triompher son droit? Donc, il faut cesser de le poursuivre. L'insulte faite à la foi jurée, l'outrage et l'exaction prodigués à nos nationaux, l'assassinat et l'impunité accordée aux assassins, voilà des choses qu'il faut subir s'il doit en coûter trop pour en obtenir la réparation. Devant une pareille théorie, exposée et soutenue par un esprit certainement éminent, et qui a trouvé d'autres esprits éminents pour l'approuver, notre raison demeure confondue. Nous avions cru jusqu'ici qu'il y avait quelque chose de plus précieux que l'argent et que la vie même, l'honneur; nous avions cru que les nations devaient avoir sur ce point la même manière de voir que l'individu; que partout où un outrage leur était infligé par un gouvernement organisé, leur premier devoir était à tout prix d'en poursuivre la réparation.

« Pour nous, qui voulons la grandeur de notre pays partout, dût-il en coûter quelques sacrifices, et qui pensons que le développement de la richesse dans le peuple vaut bien qu'on grève les riches de quelques millions d'impôts, nous sommes très-loin de professer, contre "les expéditions lointaines," cette horreur d'occasion qu'on affiche aujourd'hui. Nous ne pouvons nous défendre de penser que sans "les expéditions lointaines" et sans les courriers d'aventure, l'Europe n'aurait pas connu l'Amérique, et que, nous en particulier, nous n'aurions pas fondé ces grandes et belles colonies, qui s'appellent le Canada, la Louisiane, les Indes orientales. Que d'autres soient venus après nous cueillir les fruits que nous avions semés, à qui la faute, sinon à ces esprits chagrins et de courte vue, qui refusaient les subsides et décourageaient les entreprises, à ces fameux théoriciens de la politique, qui égrenaient le chapelet de nos fies au profit de l'Angleterre, et ruinaient du même coup notre commerce et notre marine? Si les milleurs du temps ont été pour quelque chose dans cette œuvre impie, il faut avouer que les hommes y ont été pour beaucoup. Aujourd'hui que, par un bonheur providentiel, il se trouve sur le trône de France un homme qui semble avoir conçu le plan admirable de nous rendre partout sur le globe ce qui nous appartient, de vastes débouchés et de riches colonies, gardons-nous d'enrayer de si beaux desseins, essayons, au contraire, de seconder son œuvre dans la mesure de nos forces. On comprendrait à la rigueur que, dans un pays comme l'Angleterre, où l'esprit d'aventure est très-développé, il fût bon de modérer cette aideur des lointaines entreprises; mais en France, dans un pays où l'initiative individuelle a si peu de ressort, et que le souverain sollicite en vain à imiter en cela les Anglais; en France, où l'on a tant de peine à risquer ses œufs ou sa personne au dehors, n'est-ce pas une imprudence extrême, quand on possède le don de la parole et la grâce de persuader, que d'étouffer dans son germe le goût qu'une sage pensée s'efforce d'y développer? Ces réflexions, que nous ont inspirées les débats de l'Adresse sur le Mexique, et que nous jetons ici en passant, mériteraient peut-être de plus longs développements; nous croyons qu'il en sortirait un enseignement plus propre à éclairer la démocratie sur ses véritables intérêts, que les plus beaux discours de l'opposition. Toujours est-il que si les Allemands ont compté sur l'appui de notre opposition et sur l'esprit libéral qui l'anime, pour accomplir leur œuvre d'affranchissement et d'unité, ils doivent s'apercevoir, aussi bien que les Polonais, qu'ils ont compté sans leur hôte. Des paroles, on en sera prodigue; des assurances de sympathie, on n'hésitera pas à les répandre; mais quand il s'agira de se mettre à la besogne, on ne trouvera plus personne: "Une guerre pour l'indépendance et l'unité de l'Allemagne! une guerre pour l'indépendance de la Pologne! y pensez-vous? Ce serait détourner la France de la poursuite des libertés, ce serait augmenter encore le prestige et la force de l'Empereur! Nous n'avons que faire de songer à l'émancipation des peuples; songeons d'abord à nous émanciper nous-mêmes." Polonais et Germains, tenez donc pour assuré que plus on se rapprochera en France du régime parlementaire, plus il y aura de membres de l'opposition, plus il y aura de beaux discours parmi ces membres, et moins vous serez secourus. On parlera peut-être de vous davantage, mais ce seront paroles stériles, parce que, sachant le gouvernement de l'Empereur très-disposé à l'action, on sera porté à le rendre inactif; sachant qu'il aime "les causes justes," on s'efforcera de traverser ses projets; connaissant sa sollicitude pour la gloire du pays, on ne cessera de lui opposer ses intérêts. Pour que l'opposition retrouvât son vieil orgueil national, il faudrait que l'Empereur étouffât le sien; pour qu'elle reprît les ardeurs guerrières d'autrefois, il faudrait qu'elle vit renaître devant elle un gouvernement de paix à tout prix. Il convient de bien se figurer qu'en France l'esprit d'opposition se confond singulièrement avec l'esprit de dénigrement, et que son rôle est beaucoup moins d'éclairer que d'embrouiller, de rendre service que de contredire. »

Dans le parlement anglais, qui vient de s'ouvrir, lord Derby a fait une véritable immolation de Lord John Russell. Dans un discours beaucoup plus sarcastique que ne l'ont été, en France, ceux de MM. Thiers et Berryer, il a accusé son ancien adversaire d'avoir menacé et insulté tout le monde, pour finir par reculer devant tout le monde. L'Angleterre, a-t-il dit, n'a plus d'alliés; elle a tant proclamé qu'elle ne ferait point la guerre pour des idées, qu'elle n'aura bientôt plus la permission d'en avoir qu'à la condition de les garder pour elle-même, ce qui vaudrait peut-être mieux que de les émettre, pour ensuite les retirer au premier coup de canon. On voit que les rôles sont renversés, et tandis qu'en France l'opposition veut la paix à tout prix, de l'autre côté de la Manche, elle est très-belliqueuse.

En Canada, elle a été, à certains égards, plus pacifique que de coutume, et chose presque inouïe dans nos fastes parlementaires, elle vient de laisser voter l'Adresse sans amendement ni division; mais non pas sans débats. Le chef de l'opposition, M. Cartier, a parlé durant près de dix heures dans une même séance.

La discussion de l'Adresse a été interrompue par un ajournement adopté unanimement, à l'occasion de la mort soudaine du Juge-en-chef du Bas-Canada. Cette pieuse marque de respect donnée à la mémoire d'un grand homme par nos législateurs au milieu de la lutte, ce noble et éloquent silence des passions politiques devant une tombe si prématurément ouverte, ont fait une vive impression.

Notre Chronique, commencée par la nécrologie de lord Elgin, se trouve donc condamnée à se terminer par celle de son premier-ministre. Nous n'avons point la prétention de rendre justice à la mémoire du Juge-en-chef dans le peu d'espace qui nous reste; ce que nous allons dire n'est que provisoire et en attendant mieux.

Sir Louis Hippolyte LaFontaine, Baronnet du Royaume-Uni et Commandeur de l'ordre pontifical de St. Sylvestre, est né à Boucherville, en octobre, 1807. Il est mort le 26 février, 1864, et n'était par conséquent âgé que de 56 ans et quatre mois. Ses habitudes laborieuses et sédentaires, et les luttes politiques avaient miné de longue main un tempérament qui était cependant des plus robustes. Il appartenait à une famille de cultivateurs des plus respectables; son aïeul avait été membre du parlement. Il fit une partie de ses études au séminaire de Montréal, et fut reçu avocat à vingt et un ans. Deux ans plus tard, il entra au parlement.

Le jeune député avait un de ces types napoléoniens qui se font remarquer partout; sa gravité et sa tenue, autant que ses talents et ses succès au barreau, le désignaient déjà comme le successeur possible de M. Papineau, lorsqu'éclata l'insurrection de 1837. Il voulut, à cette époque, prévenir les malheurs qui suivirent, et il descendit à Québec avec M. Dehartzel et quelques autres représentants, pour prier lord Gosford de convoquer une nouvelle session du parlement. Compromis, plus tard, par une lettre trouvée parmi les papiers de M. Girouard, et où il parlait ironiquement d'armer les bonnets bleus du nord, il se réfugia en Angleterre, ce qui était un peu osé pour un homme accusé de haute trahison. Bien reçu dans les hauts cercles politiques, il fut infirmé, par M. Ellice, que ses obscurs ennemis avaient pris des mesures pour le faire arrêter, et il dut se rendre à Paris. De retour au Canada, il fut quelque temps emprisonné pendant la seconde insurrection. Lors de l'union, il releva le drapeau du Bas-Canada et se posa résolument en adversaire de lord Sydenham et de son système. Celui-ci l'éloigna, par la force, du comté de Terrebonne, où M. LaFontaine ne voulait point, par humanité, accepter la lutte; mais M. Baldwin sut le faire élire dans le comté d'York. De ce moment data, entre ces deux hommes, cette étroite amitié qui devait avoir tant d'influence sur les événements subséquents.

« Heureusement, dit un écrivain de la *Minerve*, le Haut-Canada avait aussi son LaFontaine dans Robert Baldwin, politique à vues grandes et élevées comme lui, distingué par la même générosité de sentiments, le même amour du travail, le même patriotisme, une admiration également passionnée pour la constitution anglaise, ayant le même désir d'en voir introduire les principes dans le gouvernement de son pays. De loin, ces deux hommes s'étaient compris, quoique à peu près inconnus l'un à l'autre. La Providence, qui veillait sur nos destinées, semblait les appeler à une action commune, à jeter ensemble les bases d'une société politique régulièrement organisée et peut-être les fondements d'une grande nation. »

M. LaFontaine se retira de la vie publique en 1851. Peu de temps après, il fut fait Juge-en-chef, puis baronnet. Il laissa, de sa seconde épouse, un fils âgé d'un an et demi, qui succède à son titre.

Les funérailles de ce grand citoyen ont été un événement public. Une courte, mais éloquent oraison funèbre, prononcée par Mgr. l'Evêque de Montréal, a retracé les grandes qualités de l'illustre défunt et fait écho à la douleur publique.

M. LaFontaine a publié un ouvrage sur les *Bureaux d'enregistrement* et plusieurs brochures sur des questions de jurisprudence ou de politique. Dans les dernières années de sa vie, il s'est occupé de recherches historiques et généalogiques. Il laisse d'importants manuscrits et une bibliothèque considérable, riche surtout en ouvrages rares sur la jurisprudence et sur l'histoire de l'Amérique.

P. S.—Au moment où nous terminons, un télégramme nous apprend l'explosion d'une fabrique de cartouches près de la porte St. Jean, à Québec. La commotion s'est fait sentir à une grande distance. Les soldats employés à la confection des cartouches, un nombre de quinze ou seize, ont été tués, et leurs corps sont mutilés et dispersés de la manière la plus horrible. Le capitaine Mahon, qui se trouvait dans l'édifice, a eu la vie sauve; mais a été gravement blessé. Plusieurs explosions successives ont eu lieu, et l'on a craint pour un grand dépôt de poudre situé à une petite distance. Si le feu s'y était communiqué, il ne serait point resté de Québec pierre sur pierre. On frémit lorsqu'on songe à la possibilité d'une telle catastrophe.